

# Aquaculture : Un investissement prévisionnel de 600 millions DH à Chefchaouen et Al-Hoceima

Kawtar Tali  
ktali@aujourd'hui.ma

La région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima marque la première étape des appels à manifestation d'intérêt pour le développement des projets d'aquaculture au Maroc. La région a connu, mardi 18 juillet, le lancement de deux appels relatifs à l'exploitation de 22 unités de production étendues sur une superficie de 470 hectares à Chefchaouen et Al-Hoceima. Ce lancement intervient le lendemain de la 9ème session du conseil d'administration de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), présidée par Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Les unités ciblées par l'appel à manifestation d'intérêt dans la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima portent sur un investissement prévisionnel de 600 millions de dirhams et la création de 500 nouveaux emplois.

A terme, la production devrait atteindre près de 32.000 tonnes. S'agissant

du premier appel à manifestation d'intérêt, l'ANDA indique en marge de son conseil, qu'il est adressé à la fois aux investisseurs nationaux et internationaux intéressés par le développement de projets aquacoles dans cette région. L'offre porte sur 18 unités de production en mer situées dans les provinces de Chefchaouen et d'Al-Hoceima. «Ces unités de production concernent des projets de pisciculture majoritairement et de conchyliculture», précise l'Agence.

Les jeunes entrepreneurs de la région ne sont pas en reste. Le deuxième appel à manifestation leur est destiné. Il offre 4 unités de

*La région a connu, mardi 18 juillet, le lancement de deux appels relatifs à l'exploitation de 22 unités de production étendues sur une superficie de 470 hectares. A terme, la production devrait atteindre près de 32.000 tonnes.*



production de 15 hectares chacune dont deux dans la province d'Al-Hoceima et deux autres à Chefchaouen. Elles seront destinées à la réalisation de projets de Conchyliculture.

Le conseil d'administration de l'Agence nationale du développement de l'aquaculture, auquel a pris part également Mbarka Bouaida, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du

développement rural et des eaux et forêts, chargée de la pêche maritime, était une occasion pour examiner les réalisations de l'agence durant l'exercice 2016. Le conseil d'administration de l'ANDA a pris connaissance de l'achèvement de l'élaboration des plans aquacoles pour quatre régions en l'occurrence Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, l'Oriental, Souss-Massa et Guelmim Oued Noun. Pour assurer

une gestion optimale desdits projets, un calendrier a été déterminé fixant ainsi le lancement des appels à manifestations d'intérêt entre juillet et le premier trimestre de 2018. Le conseil d'administration de l'ANDA s'est également enquis d'autres réalisations notamment la mise en œuvre d'actions structurantes pour l'accompagnement et la promotion de l'aquaculture au niveau national.